Soixantième année. - N ° 209 A Vendredi 30 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2879

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Ventes et cessions

842 510 810 RCS Saint Denis de La Réunion.
LEADER MAT REUNION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 185, Rue Paul Verlaine, 97420 Le Port.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LEADER MAT REUNION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 185 rue Paul Verlaine, 97420 Le Port Capital : 100 000 EUR Numéro unique d'identification : 842 510 810 Lieu d'immatriculation : Saint-Denis de la Réunion Société absorbée : OMNIPLAST Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Parc d'activité de la Mare, Ilôt n°2 Bât. 9, 97438 Sainte-Marie Capital : 30 490 EUR Numéro unique d'identification : 381 552 389 Lieu d'immatriculation : Saint-Denis de la Réunion Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1 251 984 EUR - passif de 1 156 067 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Athéna, société mère, détient en permanence la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbante et la totalité des parts sociales représentant la totalité du capital de la société absorbée, depuis le dépôt au Greffe du tribunal de commerce du projet de fusion et ce jusqu'à la date de réalisation de la fusion (soit le 31 décembre 2026), comme elle s'y est engagée, il n'y aura pas lieu à augmentation de capital de la société absorbante, ni échange des titres de la société absorbée contre des titres de la société absorbante Prime de fusion : néant. Date du projet commun de fusion : 03.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LEADER MAT REUNION : 09.10.2026 (au greffe du tribunal mixte de commerce de Saint-Denis). Pour la société OMNIPLAST : 09.10.2026 (au greffe du tribunal mixte de commerce de Saint-Denis..